

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 12 juillet 2021, à 19h heures, par visioconférence sur la plateforme web Zoom.us, se tient une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présentes mesdames les conseillères Dany Plante, Louise Sénécal et Nancy Lessard formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Messieurs Jérôme Bélanger et Xavier Bouhy sont absents;

Le secrétaire de l'assemblée est monsieur Félix Nunez

La présente séance extraordinaire a été convoquée par Monsieur Félix Nunez, directeur général et secrétaire-trésorier par Intérim, pour les sujets suivants seulement :

1. Adoption de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption d'une résolution pour fin de contrat de Mme Kathleen Veilleux
4. Adoption d'une résolution pour l'offre d'achat du presbytère
5. Période de questions et commentaires.
6. Levée de la session.

2021-07-130

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code municipal.

ADOPTÉE

2021-07-131

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2021-07-132

**ADOPTION D'UNE RÉOLUTION POUR FIN DE CONTRAT DE MME
KATHLEEN VEILLEUX**

Attendu que la Directrice générale secrétaire-trésorière, madame Kathleen Veilleux a annoncé son départ de la Municipalité ;

Attendu que la Municipalité et Mme Veilleux ont convenu des modalités de fin de contrat ;

Proposé par Madame Louise Senécal,

Et résolu, à l'unanimité des membres présents du conseil municipal, ce qui suit :

Que la Municipalité de Saint-Victor accepte les modalités de fin de contrat de Mme Kathleen Veilleux.

ADOPTÉE

2021-07-133

ADOPTION D'UNE RÉOLUTION POUR L'OFFRE D'ACHAT DU PRESBYTÈRE

CONSIDÉRANT que la Municipalité a notamment le devoir de protéger le patrimoine construit ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite qu'à terme le Presbytère de Saint-Victor soit financièrement autonome ;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sauvegarde a été mis en place par la Municipalité dans les derniers mois et que celui-ci recommande l'acquisition du presbytère par la Municipalité de Saint-Victor ;

CONSIDÉRANT que la Fabrique privilégie que les presbytères retournent à leurs communautés ;

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres présents du conseil municipal, ce qui suit :

QUE la promesse d'achat à intervenir entre La Fabrique de la Paroisse de Sainte-Famille-de-Beauce et la Municipalité de Saint-Victor soit acceptée par la présente résolution.

QUE le Maire, M. Jonathan V. Bolduc et le directeur général et secrétaire-trésorier par Intérim, M. Félix Nunez soit mandaté à signer le contrat.

ADOPTÉE

2021-07-134

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la présente séance extraordinaire est levée.

ADOPTÉE

Jonathan V. Bolduc
Maire

Félix Nunez
Directeur général
Secrétaire-Trésorier